

Acte cyber limité Extension pour les événements

Aperçu du produit

Tokio Marine HCC - Specialty Group, membre du groupe d'entreprises Tokio Marine HCC, a lancé une extension pour actes cyber limités à son produit d'annulation d'événements.

L'extension est disponible via notre société européenne, Tokio Marine Europe S.A.

Ce que nous couvrons

L'extension couvre les éléments suivants :

- Les actes cyber non autorisés, malveillants ou criminels impliquant l'accès, le traitement, l'utilisation ou le fonctionnement de tout système informatique sous le contrôle opérationnel de l'assuré, du site ou de tout sous-traitant (tel que défini)
- L'annulation, l'abandon, la réduction, l'interruption, le report ou le déplacement de l'événement assuré résultant d'un acte cyber limité, qui survient pour la première fois pendant la période opérationnelle
- La période opérationnelle jusqu'à 7, 14 ou 30 jours avant et/ou pendant l'événement assuré

Nous ne couvrons pas les éléments suivants :

- Les actes cyber sur les infrastructures de tiers
- Les cyberguerres

En quoi notre avenant est-il différent ?

Nous effectuons gratuitement une analyse cyber du site Internet de l'assuré afin d'identifier les vulnérabilités, les infiltrations et/ou les attaques potentielles.

Ensuite, nous donnons des conseils sur les mesures correctives à prendre afin de résoudre les éventuels problèmes constatés. Nous fournissons également un accès 24 heures sur 24 à un coordinateur d'incidents et à une équipe d'intervention informatique.

Marché-cible

Notre extension pour actes cyber limités n'est disponible que lorsqu'elle est achetée avec une police d'annulation d'événements.

Nous proposons des solutions d'assurance pour les secteurs du sport, de la promotion et du divertissement. Nous constituons la tranquillité d'esprit et la sécurité financière pour tout ce qui concerne les événements sportifs mondiaux, les expositions internationales, les conférences et les salons professionnels. Nous soutenons également des groupes, des artistes en tournée internationale et des productions théâtrales.

Ligne maximale

La couverture, allant jusqu'à 5 millions d'euros par événement, est disponible par le biais d'un avenant plutôt que d'une police distincte de la police d'annulation d'événement.

La simplicité est au cœur de notre nouvelle offre, qui comporte un court questionnaire remplaçant les exigences souvent complexes et alambiquées du marché cyber traditionnel.

À propos de Tokio Marine HCC

Tokio Marine HCC est un groupe d'assurance spécialisé de premier plan qui exerce ses activités dans près de 180 pays et qui propose plus de 100 catégories d'assurance spécialisée. Basée à Houston au Texas, la société est composée d'équipes très dynamiques capables de garantir des situations, des entreprises et des particuliers et qui agissent de manière indépendante afin de fournir des solutions efficaces. Nos produits et nos capacités définissent les normes de l'industrie, nombre de nos employés étant des experts de premier plan.

Plus d'informations à propos de notre solidité financière ici :



tmhcc.com/fr-fr/à-propos-de-nous →

Contactez-nous

Lynda Hamoum
Underwriting Manager - Specialty
lhamoum@tmhcc.com
+ 33 6 33 76 06 56

Emmanuel Renouvin
Contingencies Underwriting Manager
erenouvin@tmhcc.com
+33 6 33 64 09 43

Marilyne Roncin
Junior Underwriter
mroncin@tmhcc.com
+33 7 85 08 86 97

Anthony Osterrieth
Head of International Business Development
aosterrieth@tmhcc.com
+32 475 540 538

tmhcc.com

 Tokio Marine HCC International

Membre du groupe de sociétés Tokio Marine HCC

Tokio Marine HCC est le nom commercial de Tokio Marine Europe S.A. (TME), société membre du groupe Tokio Marine HCC.

Tokio Marine Europe S.A. est agréée par le Ministre des Finances du Luxembourg et contrôlée par le Commissariat aux Assurances (CAA). Enregistrée au Registre de commerce et des sociétés du Luxembourg sous le No. B221975, son siège social est situé au 26 Avenue de la Liberté, L-1930, Luxembourg.

L'étendue des garanties décrites dans la présente brochure est mentionnée uniquement à titre indicatif. Les dites garanties seront susceptibles d'être modifiées en fonction de la réglementation en vigueur applicable dans chaque juridiction. L'information contenue dans la présente brochure ne saurait modifier ou altérer les termes et conditions des polices d'assurance émises par les compagnies d'assurance de Tokio Marine HCC. Dans le cas où certains éléments de la présente brochure seraient en contradiction avec les termes et conditions définis dans la police d'assurance, seuls les termes et conditions mentionnés dans la police d'assurance feront foi.